

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

-----  
AUJOURD’HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s’est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l’appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Dominique ADENOT à Marion CANALES

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

-----  
*Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.*

*Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).*

*Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).*

-----  
**Rapport N° 28**  
**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**  
-----

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission ;

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 4 850 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ACHAK CIE

Cette association a pour but le développement culturel, par le biais de l'enseignement, de spectacle et de la diffusion, de la danse hip-hop contemporaine.

L'association souhaite transmettre à ses adhérents l'esprit d'un hip-hop orienté vers la recherche de la paix, la compréhension interculturelle et le respect.

Pour cela, elle propose aux clermontois (principalement issus des quartiers prioritaires) de participer à des échanges interdépartementaux avec d'autres danseurs, chorégraphes et des personnes en situation de handicap. Ces échanges dansés, sous formes de jeux ludiques, sont également encadrés par des éducateurs spécialisés et pourront aboutir à des représentations.

Budget de l'action :	12 610 €
Subvention versée en 2019 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

Cette association a pour but de créer des liens entre les parents d'élèves et le groupe scolaire, d'organiser et d'animer des activités destinées à soutenir l'action éducative des enseignants.

Depuis juin 2016, l'APEVH organise, chaque année, une grande fête de l'école réunissant les enfants des écoles maternelle et élémentaire ainsi que leur famille. Cette fête mobilise les équipes pédagogiques, les familles, la Maison de Quartier, les animateurs du temps périscolaire ainsi que plusieurs intervenants extérieurs (animateurs de la Maison des jeux, musiciens, troupe de danse...). L'objectif de cet événement, réalisé dans le quartier de la Fontaine du Bac, est de clôturer l'année scolaire par un moment festif sous le signe de la convivialité et du partage.

Cette année en raison de l'épidémie de Covid-19, la fête de l'école initialement prévue le vendredi 19 juin 2020 sera transformée en fête de rentrée scolaire au mois de septembre 2020 (si les conditions sanitaires en cours le permettent). Si toutefois cet événement ne pouvait avoir lieu, l'association travaillera, en collaboration avec les équipes enseignantes et périscolaires, à la construction d'un autre projet à destination des enfants et de leur famille.

Budget de l'action :	1 700 €
Subvention accordée en 2019 :	3 707 € (dont 2 857 € Projet DEMOS)
Subvention sollicitée :	850 €
Subvention proposée :	850 €

COMITÉ DES QUARTIERS DE MONTFERRAND

Cette association a pour but la recherche de moyens et l'étude de solutions pour l'amélioration de la qualité de la vie, sur les quartiers de Montferrand, dans les domaines suivants : l'environnement, la circulation, la sécurité, le commerce et l'artisanat, l'urbanisme, le social et l'animation culturelle et sportive.

Le Comité sollicite une subvention afin de développer son action « Dimanche en fête ». Elle se concrétise par : des ateliers créatifs, une zone de gratuité spéciale jardinage, la fête d'Halloween, un pique-nique au jardin partagé, ...

Dans le cadre de la crise sanitaire, le Comité a délocalisé beaucoup de ses activités dans le jardin partagé, ce qui lui permet de faire respecter les gestes barrières.

Budget de l'action :	8 759 €
Subvention accordée en 2019 :	3 250 € (dont 1 250 € DDSU)
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

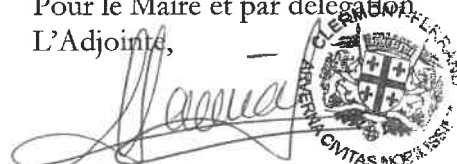
**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 - OCT. 2020

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjointe,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a coat of arms with a cross and the text 'CITY OF CLERMONT-FERRAND' and 'CIVITAS A.D. 1032'. The signature is written in a cursive style.

Manuela FERREIRA DE SOUSA